



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam@yahoo.fr

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER SEMESTRE 2009

Introduction.....	3
1. L’installation du Centre Technique de la Forêt Communale.....	4
1.1. Les bailleurs de fonds... ..	4
1.1.1. FFEM – AFD.....	4
1.1.2. GTZ.....	4
1.1.3. FEICOM.....	4
1.1.4. PSFE.....	4
1.1.5. PNDP.....	4
1.1.6. PPTE – IADM	5
1.2. Statut et fonctionnement... ..	5
1.2.1. Le changement de statut.....	5
1.2.2. Les agréments pour les inventaires et les études d’impacts	5
1.3. Les locaux	5
1.3.1. Les locaux de Yaoundé.....	5
1.3.2. Les locaux de Bertoua.....	5
1.4. Les moyens matériels.....	5
1.4.1. Les Véhicules.....	5
1.4.2. Informatique.....	6
1.4.3. Mobilier.....	6
1.5. Les moyens humains : l’équipe du CTFC.....	6
1.5.1. Traitement des RH au CTFC.....	6
1.5.2. Les AT Nationaux.....	7
1.5.3. AT DED	7
2. Les Activités.....	8
2.1. Activités institutionnelles	8
2.1.1. Primature.....	8
2.1.2. MINFOF.....	8
2.1.3. MINFI.....	8
2.2. Les activités dans les Forêts Communales.....	8
2.2.1. Les Conventions d’Assistance à la Maîtrise d’Ouvrage.....	8
2.2.2. Les Tableaux de bord des résultats du Premier semestre.....	9
2.3. L’appui au projet MDP Ville de Paris	16
2.4. Les Formations.....	16
2.4.1. Le plan de développement communal	16
2.4.2. La comptabilité communale.....	16
2.4.3. Les rencontres financières.....	16
2.5. Les études.....	17
2.5.1. Unité de transformation du bois à l’Est.....	17
2.5.2. Suivi des conventions.....	18
2.6. Analyse des comptes administratifs de 15 communes.....	19
2.7. La constitution d’une base de données Forêts Communales et outils de communication	19
2.8. Les Programmes de Coopération décentralisée.....	19
2.9. Divers.....	19
Conclusion	25
Annexe 1 : CR Comité de Pilotage PAF2C 28 janvier 2009.....	28
Annexe 2 : CR Comité de Pilotage Projet MDP Ville de Paris 9 février 2009.....	32
Annexe 3 : Liste des Communes Adhérentes à l’ACFCAM	38
Annexe 4 : Le plan d’action et le concept qualité du CTFC pour les mois à venir (en PJ)	
Annexe 5 : Rapports d’évaluation et d’auto évaluation GTZ/DED (en PJ)	

INTRODUCTION

Le Premier semestre 2009 a connu des activités de réalisations physiques et une forte participation des partenaires de coopération et des Communes. Le développement de ce partenariat a permis au programme de réaliser plusieurs activités dont le rapport qui vous est présenté dans ce dossier contient les résultats de nos activités au cours du semestre.

Le semestre a également été marqué par des activités de conception (Elaboration des TDR, Conduites d'études) dont la réalisation pourrait contribuer à plus d'efficacité. Les missions et les visites effectuées ou reçues par le programme ont été assez diversifiées et témoignent de la notoriété qui est désormais conférée au Programme d'Appui à la gestion durable des Forêts Communales du Cameroun.

L'exécution du programme au cours de ce semestre ne s'est pas fait sans difficultés

Le chronogramme a été bien respecté dans son ensemble au cours du semestre. Cependant, quelques activités n'ont pas été entièrement exécutées pour diverses raisons :

- les lenteurs administratives dans le traitement et l'acheminement des procès verbaux de classement ;
- les difficultés financières des communes forestières qui n'ont pas perçues de RFA depuis Janvier 2009 pourtant ces redevances représentent 80 à 90% de leurs ressources budgétaires ;
- les retards observés dans la mobilisation des contributions des partenaires ;
- le nombre restreint des ressources humaines du CTFC.

Le second semestre 2009 nous interpelle sur plusieurs défis et perspectives.

Le plus grand défi à relever au cours des prochains mois est de parvenir à :

- consolider et améliorer les résultats actuels du programme.
- Soutenir les activités sur l'amélioration de la gouvernance forestière dans toutes ses composantes auprès des communes.
- obtenir les agréments à la réalisation par le CTFC aux Inventaires d'aménagement et aux études d'impact.
- Vulgariser nos résultats.

Pour plus d'efficacité et d'efficience dans nos actions, nous mettrons un accent particulier sur la systématisation de l'utilisation des procédures de performances conçues et testées avec nos partenaires de la coopération allemande afin d'améliorer la qualité de nos prestations et de faciliter le travail de suivi-évaluation.

1. L'installation du Centre Technique de la Forêt Communale

1.1. Les bailleurs de fonds

1.1.1. FFEM – AFD :

Les dépenses imputées sur la subvention FFEM sont assez faibles au cours de ce 1^{er} semestre 2009, le fonds alimenté par la GTZ ayant pris le relais. Mais le retard de versement de la 2^{ème} tranche du fond GTZ nous oblige à nouveau à utiliser le fonds FFEM comme caisse d'avance. Une régularisation est effectuée fin mai.

La prise en charge du Directeur et de la Directrice technique est toujours assurée par le FFEM. Une 3^{ème} demande de renouvellement de la caisse d'avance est transmise à l'AFD de Yaoundé le 9 février 2009 sur la base des dépenses effectuées, le versement de 73 790 euros est reçu le 16 mars 2009.

1.1.2. GTZ :

Une demande d'appel de fond sur la base des dépenses justifiées est déposée au ProPSFE le 26 janvier 2009, après 5 semaines nous sommes informés que la convention séparée ne permet pas la facturation de prestation (temps d'Assistance technique locale) contrairement à ce qui nous avait toujours été expliqué par la responsable administrative et financière de la GTZ au Cameroun. Une demande d'appel de fonds corrigée présentant les salaires des AT Camerounais est déposée le 11 mars 2009, le versement de 134 012 euros est reçu le 21 avril 2009. Ce fonds assure la quasi-totalité de nos activités sur la période.

Un audit financier de la période Juillet – Décembre 2009, comme exigé par la convention séparée, est réalisé. Voir document joint.

La convention séparée pour l'année 2009-2010 est en cours de négociation, un budget prévisionnel des activités a été transmis début février, mais la GTZ tenait à faire une mission d'évaluation de nos activités dans l'Est au préalable à toute négociation. Cette mission s'est déroulée du 15 au 28 mai 2009. (CR en annexe 1).

1.1.3. FEICOM :

Une rencontre entre l'ACFCAM- CTFC- FNCOFOR et la Direction du FEICOM s'est tenue le 2 février 2009 à la suite du deuxième comité de pilotage. Un groupe de travail CTFC – FEICOM a permis l'élaboration d'une convention ACFCAM – FEICOM adoptée par le conseil d'administration du FEICOM, cette convention cadre le mode de collaboration entre les 2 organismes.

Le FEICOM a soutenu les Communes forestières au cours du premier semestre 2008 pour une enveloppe de 300 000 Euros réparties entre les communes de Messondo et de Djoum. (Annexe 2).

1.1.4. PSFE :

La convention cadre entre le MINFOF et le CTFC dans le cadre du PSFE, n'est toujours pas finalisée et signée, résultats d'une certaine lenteur des cadres du MINFOF, voire peut-être d'une opposition au programme d'appui au Forêts communales. La concrétisation de ce partenariat MINFOF- CTFC nécessite encore un travail important de lobbying auprès du MINFOF, un appui renforcé des conseillers de la Coopération Française et de la Coopération Allemande est indispensable pour la réussite de cette démarche.

1.1.5. PNDP :

Le programme national de développement participatif soutient une dizaine des communes du PAF2C à l'élaboration des plans de développement communaux et va financer les activités contenues dans ces plans. Par ailleurs le PNDP conduit également dans un certain nombre des communes des activités sur la gestion des terres dans le cadre des services environnementaux.

1.1.6. PPTE – IADM

Un projet IADM a été élaboré par le CTFC et transmis au MINFOF pour porter la démarche comme le veut les procédures. Le MINFOF devrait inscrire ce projet dans son budget 2010 en réglant les préalables au niveau de la pré-conférence budgétaire de ce Ministère.

1.2. Statut et fonctionnement

1.2.1. Changement de Statut

La radiation du CTFC au registre de commerce a été effective ainsi que la transformation de la SARL en Association par le notaire. Nous attendons toujours depuis 5 mois la délivrance du récépissé par la Préfecture. Nous espérons pouvoir entrer en possession de ce document avant le Comité de pilotage ou d'ici fin juin 2009.

Le Nouveau statut associatif nous permettra de réduire nos charges fiscales et salariales et de devenir après agrément une véritable structure opérationnelle génératrice de valeur.

Si nous avions dès le départ travaillé sous le statut associatif de l'AFCAM, les charges salariales auraient été moindres, car le CTFC a démarré sous le statut de Société sur recommandation de certains partenaires, mais le constat actuel est que ce statut génère les obligations fiscales et des contraintes importantes. Cette situation nous amené à proposer le changement de statut lors du dernier comité de pilotage pour créer une association dont le récépissé nous est toujours attendu des services compétents de l'administration.

1.2.2. Les agréments pour les inventaires et les études d'impact

A présent, nous avons préparé les dossiers d'agrément pour les inventaires et les études d'impact avec le nouveau statut associatif. On pourrait si cette demande aboutit mener directement ces activités sans nécessairement passer par les bureaux d'étude et ceci réduirait considérablement les coûts d'intervention des communes et partenaires.

1.3. Les locaux

1.3.1. Yaoundé

Le CTFC héberge dans ses locaux depuis le 1^{er} avril un expert ONFi chargé de l'encadrement du projet de la ville de Paris moyennant une contribution financière aux charges du loyer et du fonctionnement.

Pas d'autre changement.

1.3.2. Bertoua

La maison initialement prévue pour accueillir l'assistant AFVP démissionnaire en janvier 2009, a permis de loger les stagiaires nationaux (étudiants en Master Management de projet de l'Université Catholique) recrutés et formés en vue d'appuyer les communes de l'Est dans l'élaboration de leur plan de développement communal jusqu'à la fin du mois d'avril. Le contrat de bail a été arrêté fin avril, le mobilier transféré dans les locaux du CTFC Est pour l'équipement de la salle de réunion.

1.4. Les moyens matériels

1.4.1. Les véhicules :

- le véhicule neuf acheté le 10 novembre, Toyota HILUX double cabine, mise à disposition de l'antenne de l'Est sous responsabilité d'Adolphe ONDOUA, sur les fonds de la GTZ a été volé dans la nuit du 14 au 15 avril à Yaoundé lors d'un braquage à main armée sur la personne d'Adolphe ONDOUA. Ce véhicule était assuré « tout risque » auprès d'AGF Cameroun, la procédure d'indemnisation est en cours.
- le véhicule d'occasion, Pick-up TOYOTA HILUX mise à disposition d'Adolphe ONDOUA a été accidenté à 2 reprises en juillet et en septembre 2008, il a été vendu à la commune de Dimako en l'état le 23 avril 2009.
- le véhicule d'occasion, TOYOTA SURF mise à disposition d'Elie NGOA a été accidenté le 6 janvier 2009. Les dégâts sont importants, les réparations devraient se porter à

environ 2,5 millions francs CFA. Les produits perçus de la vente du véhicule accidenté (Toyota Pick-up HILUX) vont permettre d'effectuer les réparations de la Toyota surf.

- Ces 2 véhicules d'occasion n'étaient pas couverts pour tous dommages, donc aucune indemnisation n'est à attendre.
- La 307 Peugeot sous la responsabilité de la Directrice technique se porte bien, c'est le seul véhicule en état de marche du CTFC.
- Chacun des 2 AT DED est doté d'un véhicule neuf NISSAN PATROL, les cadres et le chauffeur du CTFC ne sont pas autorisés à conduire ces véhicules. Nous avons formulé une demande pour que Thierry AKO'O, chauffeur salarié du CTFC, puisse conduire ces véhicules. Nous sommes toujours en attente de la réponse.

1.4.2. Informatique :

- Tout le matériel fourni directement par la GTZ est maintenant disponible pour l'équipement des AT du DED:
 - 1 ordinateur de bureau.
 - 2 ordinateurs portables.
 - 1 imprimante laser n/b, 1 imprimante laser couleur A3.
 - 2 disques durs externes.
 - 2 téléphones satellitaires et 2 téléphones portables.
 - Du matériel didactique.
 - Onduleur.
 - Scanner A3.
 - 2 GPS, 1 appareil photo.
 - Un vidéo projecteur.

Il nous reste pour l'antenne de l'Est des équipements informatiques pour le secrétariat et le cadre socio-économique qu'on pourrait recruter.

Par ailleurs, le Directeur du CTFC ne dispose pas toujours d'outils informatiques fournis par le programme. Il travaille toujours avec un matériel qui lui appartient.

1.4.3. Mobilier :

Yaoundé

Mobilier pour le bureau ONFi sur fonds ONFi.

Bertoua

Mobilier pour la salle de réunion : table, table basse, chaises, fauteuils

1.5. Les moyens humains : l'équipe du CTFC

1.5.1. Le traitement des ressources humaines du CTFC

Les charges salariales sont celles fixées par nos employeurs et contenues dans nos contrats de travail.

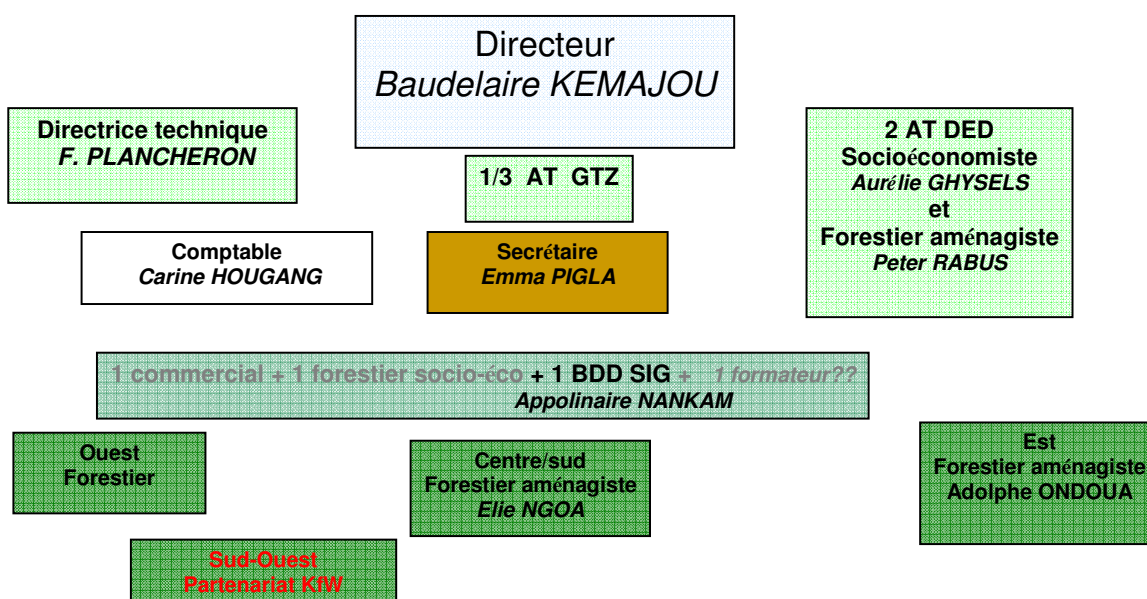
Nous avons considérablement réduit nos charges salariales au regard des réalités et certaines difficultés à mobiliser les ressources. Les salaires qui sont payés au Directeur et aux cadres nationaux du CTFC sont ceux fixés par notre employeur, et contenus en valeur nette dans le document de cadrage du PAF2C (ces Salaires payés aux nationaux ne sont pas les plus importants du CTFC).

Il n'y a pas eu de variation depuis notre embauche jusqu'à ce jour contrairement à une certaine rumeur qui a pu circuler. Nous impliquons fortement nos cadres sur les activités de terrain en sollicitant de temps en temps des étudiants de mastère pour nous appuyer dans la réalisation de nos résultats qui en grande majorité sont autant valables en terme de critères de performance que ceux menés par d'autres intervenants sur le terrain.

Nous avons : 1 cadre pour toute la province de l'Est. Un Cadre pour toute les provinces du Centre/sud/littoral, 1 cadre cartographe pour toutes nos activités et une assistante comptable ; 1 chauffeur et une secrétaire ; viennent s'ajouter trois assistants techniques de la coopération française et allemande qui ont des missions précises et limitées.

A titre d'illustration, les activités menées par certains acteurs de la foresterie communale coûtent deux à trois fois plus que celles menées par le CTFC avec les mêmes résultats : classement, Plan de développement local, études socio-économiques, cartographie. Il en serait de même avec les plans d'aménagement et les études d'impact dès l'obtention de notre agrément. Cela nous amène à l'enseignement selon lequel on peut faire des choses importantes avec peu de moyens ; il suffit d'y mettre de la volonté, de la passion et de la rigueur.

Toutefois, pour mener à bien nos activités dans la partie Est du pays, le CTFC aurait besoin d'un cadre en charge des aspects socio économiques et de développement ; d'une secrétaire permanente pour accueillir et renseigner les élus et le public en déplacement à Bertoua. Aujourd'hui notre Responsable d'antenne à l'Est est obligé de gérer toutes ces tâches qui impactent sur les activités de terrain.



1.5.2. AT nationaux

La mise à disposition d'un comptable par le FEICOM n'étant pas effective, et les moyens financiers toujours aussi difficiles à mobiliser, nous avons recruté une secrétaire bilingue (Emma PIGLA) pour remplacer Carine HOUGANG DJOUYEP qui est désormais chargée du suivi comptable et financier du CTFC. Elle est titulaire d'une maîtrise en comptabilité et assume pleinement cette tâche au sein du CTFC.

Par ailleurs, afin d'optimiser les moyens mis à notre disposition pour les Plans de développement communaux, nous avons opté pour le recrutement des Jeunes AT expérimentés en développement local sous contrat de 3 à 4 mois renouvelable, pour conduire sur le terrain les activités en qualité d'assistants techniques auprès des maires. Leurs activités seront supervisées par l'AT du DED. L'objectif étant de produire 10 Plans de développement Communaux de qualité.

Un chauffeur, engagé en décembre pour assister le responsable de l'antenne Est à Bertoua, est en chômage technique depuis le vol du véhicule.

1.5.3. Les AT DED

Pas de changement

2. Les activités

2.1. Activités institutionnelles

2.1.1. Premier Ministère :

Le Centre technique de la forêt communale a initié plusieurs rencontres avec les services du premier Ministre pour d'une part sensibiliser le gouvernement sur la prise en compte de la décentralisation par les Ministère de l'environnement et de la protection de la nature et le Ministère des Forêts et de la faune dans leur stratégie sectorielle pour le budget 2008.

Par ailleurs, le CTFC a organisé également une rencontre de concertation entre les Maires de l'ACFCAM et les services du premier ministre sur l'impact de la crise financière sur l'exécution du budget des Communes forestières. Cette réunion a permis également de sensibiliser les Conseillers du PM sur l'attention à porter au traitement rapide des dossiers de classement des forêts communales. Cependant, l'ACFCAM devrait avoir une stratégie de lobbying bien structuré auprès des services du PM en particulier et de l'administration en général.

2.1.2. MINFOF

Le Centre technique de la forêt communale a initié au cours du premier semestre 2009 plusieurs réunions avec le MINFOF sur divers dossiers :

- Rencontres diverses avec le Ministre au sujet du PAF2C et de la convention.
- Le projet IADM soumis au MINFOF pour portage.
- Les activités de reboisement soutenues par ce ministère.
- L'arbitrage sur les questions de cartographie forestière des dossiers suivis par le CTFC.
- La crise financière et les solutions du MINFOF.
- L'élaboration et le suivi du projet de convention.
- L'accueil au CTFC d'une concertation des services centraux MINFOF sur la cartographie.

Le CTFC a déployé des efforts considérables pour sensibiliser et impliquer le MINFOF aux résultats du PAF2C qui sont aussi ceux du MINFOF. Malheureusement on a l'impression de tourner en rond à cause de nombreux blocages que nous ne parvenons pas à cerner les raisons véritables. Nous pensons qu'il faut une forte mobilisation de l'ACFCAM à très haut niveau au cours du mois de juin et juillet pour intégrer nos préoccupations lors des pré-conférences budgétaires et autres.

2.1.3. MINFI

Une rencontre de travail avec les services centraux du Ministère des Finances à la Direction générale des douanes s'est tenue à la demande du CTFC pour formaliser l'accord de facilités douanières octroyé aux Communes forestières qui importent des équipements productifs dans le cadre du programme d'appui à la gestion durable des Forêts communales.

2.2. Les activités dans les Forêts Communales du Premier semestre 2009

2.2.1. Les activités liées aux conventions CTFC/Mairie

Beaucoup de dossiers de classement liés à nos conventions d'assistance aux communes ont avancés (réunions et commissions tenues), et sont en attente du décret de classement (déposés au PM), certains sont encore dans les circuits du MINFOF.

Les dossiers de consultations des bureaux d'étude agréés aux inventaires sont en cours pour la réalisation des inventaires d'aménagement à Lomié, Yoko, Akom II-Efoulan et Ndikiniméki. Les plans d'aménagement forestier pour ces FC devraient être rédigés avant la fin de l'année.

Un effort particulier a été apporté pour l'élaboration des Plans de développement communaux de 4 communes (**Angossas, Dimako, Bélabo et Doumé**), 2 autres sont en cours de finalisation (**Mandjou et Batouri**), et 5 autres communes de l'Est devraient bénéficier de l'appui

du PAF2C dans ce domaine avant la fin de l'année (**Mboma, Abong Mbang, Ndelelé, Doumaintang, Lomié**).

- Lancement des opérations de reboisement dans le grand Nord



Site de plantation en bordure du lac de Lagdo

Dès le démarrage du programme PAF2C, des communes du grand Nord et de l'Adamaoua ont tenu à adhérer à l'ACFCam et à s'associer au CTFC pour engager des actions dans leur région avec en particulier des projets de création de Forêts Communales (FC) par plantation.

Pour le programme 2009, le CTFC initie des actions dans 4 communes :

- ↪ **Mora** (Extrême Nord) : création d'une FC, objectif de plantation de 150 ha en 2009 sur les terrains du 1^{er} Projet Sahel Vert aujourd'hui totalement déboisés.
- ↪ **Kaélé** (Extrême Nord) : accompagnement de la commune pour introduire une demande de classement en FC des plantations (1 500 ha) réalisées sur son territoire en 2008 par le MINEP, élaboration d'un plan de gestion durable de ces plantations.
- ↪ **Lagdo** (Nord) : création d'une FC, objectif de plantation de 20 ha en 2009.
- ↪ **Meiganga** (Adamaoua) : création d'une FC, objectif de plantation de 50 ha en 2009, une fiche PIN a été déposée au MINEP pour que ce projet soit validé MDP.

Pour encadrer au mieux ces activités sur le terrain, le CTFC s'est associé avec l'Agence pour le Développement Durable de la Biodiversité au Cameroun basée à Maroua.

Les travaux (production de plants, plantation..) seront assurés par des GIC locaux ou en régie communale.



Pépinière de Meiganga



Plantation 2008 réalisée par le MINEP à Kaélé

L'engagement du CTFC dans le grand Nord est maintenant une réalité, nous appuyons les communes de Mora et Lagdo pour la réalisation de plantations forestières, et nous apportons un conseil à certaines communes qui souhaitent obtenir la gestion de plantation réalisées par l'état (MINFOF, MINEP..).

Des plantations sont aussi en cours à Demdeng (Ouest) et Meiganga (Adamaoua), le projet de Meiganga bénéficie de l'appui CASCADE pour sa validation MDP (rédaction de la fiche PDD avec l'expertise d'ONFi).

Il faut noter qu'il existe des difficultés à travailler dans certaines communes et à obtenir de leur part un engagement concret dans les activités du PAF2C, si les problèmes persistent les activités sont suspendues dans ces communes. C'est le cas de Gari Gombo et de Dzens où nous avons suspendu nos activités en attendant des signaux forts de ces Mairies.

2.2.2 Les Tableaux de Bord des Résultats

LES RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2009			
Région	Commune	Résultats obtenus	Programmation 2ème semestre 2009
Est	Lomié	Dossier de financement FEICOM élaboré Dossier de classement transmis au MINFOF TDR inventaire d'aménagement élaboré Plan de sondage élaboré Equipement CFC, ESE réalisée	Inventaire d'aménagement PDC (Plan développement communal) CFC (cellule foresterie communale)
	DOUME	Note Technique élaborée - PDC élaboré	PDC restitution, validation, CFC (à voir avec ProPSFE Plantation Lancement processus de classement
	Messamena/ Mindourou	Réunions de classement achevées Dossier classement transmis au MINFOF TDR ESE élaboré	ESE TDR inventaire d'aménagement
	MBANG	Réunions de classement achevées Dossier classement transmis au MINFOF	TDR et inventaire d'aménagement - ESE, CFC
	Batouri	Note Technique élaborée	Avis au Public Lancement processus de classement PDC
	Angossas	Note Technique élaborée PDC élaboré	Lancement processus de classement PDC restitution, validation
	Ndélélé	Néant	Lancement processus de classement PDC
	Moloundou	Etude de faisabilité UTB Equipement CFC	Proposition de contrat PDC
	Gari Gombo		CFC, EIE ; Inventaire exploitation, etc.
	Dimako	Essai de plantation en bande PDC élaboré Equipement CFC	Suivi et organisation de la CFC Suivi de l'exploitation, EIE Inventaire d'exploitation - Plantation
	Bélabo	PDC élaboré	PDC restitution, validation, accompagnement socio éco projet Lom Pangar
	Mboma	Préparation site plantation	PDC, PFNL verger Fruitier communal
	Doumaintang	Réunions des Autorités et populations tenues Réunions de sensibilisation des populations	Réunion commission de classement ESE - TDR et inventaire d'aménagement
	Mandjou	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein

Centre	Messondo	Accord de Financement du FEICOM Equipement CFC	TDR étude de faisabilité UTB Suivi dossier de financement FEICOM Suivi et organisation de la CFC Activités PFNL
	Dzeng	Procédures de classement bouclées	Suspension provisoire des activités du CTFC
	Minta	Carte forestière élaborée Transmission dossier au MINFOF	Néant, dépend de l'engagement du Maire
	Nanga Eboko	Carte forestière élaborée Transmission dossier au MINFOF	Néant : dépend de l'engagement du Maire
	Ndikinimeki	Réunions de classement achevées TDR ESE Dossier transmis au MINFOF	ESE Inventaire d'aménagement Suivi et organisation de la CFC
	Yoko	ESE réalisée Réunions classement achevées Finalisation carte de Classement Transmission dossier au MINFOF Identification du site d'un projet MDP	Inventaire d'aménagement Suivi et organisation de la CFC Plan d'aménagement Suivi dossier MDP
	Nguibassal	Identification du site et préparation du terrain	Plantation enrichissement
Ngambé Tikar		Néant	Néant (Plantation en plein reporté en 2010)
Sud	Ambam	Dossier transmis au PM	ESE, CFC, Inventaire aménagement, PA
	Akom II	Transmission dossier au MINFOF ESE en cours	Finalisation ESE Inventaire d'aménagement Suivi et organisation des activités de la CFC
	Efoulan	Réunions de classement achevées Transmission dossier au MINFOF ESE en cours	Finalisation ESE Inventaire d'aménagement
	Djourn	Plan d'aménagement validé au MINFOF TDR EIE validé Inventaire d'exploitation Equipement CFC	EIE Plan de gestion quinquennal et annuel Suivi de l'exploitation de la FC Relance convention SNV/CTFC/Djourn
	Sangmélina	Avis au Public Réunion sensibilisation des autorités tenue	Suite processus de classement
	Ebolowa	Avis au Public	Suite processus de classement
	Ma'an	Draft PDC	PDC restitution, validation
Littoral	Ndom Ngambé Nyanon	Réunions des Autorités et populations tenues	Suite processus de classement
Nord	Lagdo	Néant	Sensibilisation des villages et Préparation site

Extrême Nord	Mora	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
	Kaélé	Plantation (MINEP)	Accompagnement de la commune dans le processus de classement et d'élaboration du plan de gestion
Adamaoua	Meiganga	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
Ouest	Foumban	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
	Tonga	Préparation du site, pépinière et plantation en plein	Plantation en plein
	Demdeng	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
ACTIVITES TRANSVERSALES			
INSTITUTIONS	ACTIVITES	RESULTATS 1er Semestre 2009	Second Semestre 2009
CTFC/ACFCAM	Organisation des rencontres financières	- 22 Maires et 10 institutions - Stratégie de sortie de crise	Appui au plan social des mairies appui à la programmation budgétaire 2010
Administrations	Lobbying	- Services du Premier Ministre - Accords avec le FEICOM - MINFOF/MINEP	Suivi de dossier à la primature Feuille de route Convention ACFCAM/FEICOM/MINFOF/MINEP
15 communes de l'Est	Analyse financière des Comptes communaux	- Publication des comptes pour 15 Communes - Recommandations	Mise en application des recommandations de l'Analyse financière
FEICOM	Finalisation Convention avec le FEICOM	- Adoption au conseil d'administration du FEICOM - Outil de financement de la FC pour les Communes	Elaboration des activités avec le FEICOM pour la mise en œuvre de la convention signée-
MINFOF	Finalisation convention avec le MINFOF	- Elaboration de la convention - Elaboration du projet IADM	Préparation du dossier IADM pour la conférence budgétaire du MINFOF
MAE CEDEAO Autres	Vulgarisation	- Organisation Mission ACFCAM à Strasbourg - Organisation mission Burkina Faso - Participation à diverses rencontres nationales	Diffusion du Second Numéro CTFC Info Elaboration du plan de communication Lancement d'une émission hebdomadaire sur la gouvernance et la foresterie communale avec la station régionale de l'Est
Syndicat des eaux	Dossier eau pour le syndicat de bassin SUD Méditerranée- France	- Montage dossier - Rencontre des décideurs à Lyon et accord de principe	Suivi du Dossier avec la FNCOFOR
Ville de paris	Dossier Eau pour les communes du projet ville de paris	- Montage du dossier - Présélection du dossier par la ville de paris	Suivi du Dossier auprès de la ville de Paris

Communes Forestières	Appui aux Cellules de FC	- Equipement et lancement activités de 6 cellules	6	Elaboration de programmes de renforcement des capacités des CFC
	Formation des élus	H.J	0	70
	Formation des techniciens communaux	H.J	0	150
	Formation aux plans de développement	H.J	125	50
	Formation des receveurs municipaux	H.J	90	40
	Rencontres financières	H.J	60	0
	Rencontres internationales de promotion du PAF2C	Nbre	1	2
CTFC	Administration du CTFC	- Statut du CTFC acquis		Elaboration des documents d'agrément du CTFC pour les Inventaires et les EIE
CTFC	Coordination des activités	- Suivi des activités des AT du CTFC		Planification mensuelle, trimestrielle et hebdomadaire des activités
Communes	PDC	- Réception PDC de 5 communes		Lancement de 6 PDC dans 6 Communes
	Formations			Formations CFC et Maires
	Comptabilité			publication de 10 Comptes de gestion

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITES DU CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE

AUPRES DES COMMUNES

ACTIVITES		2008 et antérieur	1er semestre 2009	Prévision 2ème semestre 2009
1. Création des Forêts Communales (FC)				
- FC en cours de classement	Nbre	27	27	3
	ha	420 000		
- FC classées	Nbre	6	0	15
	ha	142 281		
- Réunions de classement tenues	Nbre	8	25	12
- Dossiers transmis au MINFOF/PM	Nbre	1	9	6
2. Aménagement des Forêts communales				
- FC en cours d'aménagement	nbre	2	2	6
	ha	32 134		
- FC aménagées	nbre	4	4	2
	ha	110 147		
- TDR EIE	Nbre	1	3	5
- EIE réalisée	nbre	1	0	5
- TDR ESE	Nbre	2	5	7
- ESE réalisée	Nbre	1	3	6
- TDR inventaire aménagement	Nbre	0	5	8
- Inventaire d'aménagement	nbre	0	0	5
- Plan d'aménagement	Nbre	0	1	2
- Inventaire d'exploitation	Nbre	0	1	2
- Plan de gestion quinquennale et annuelle	Nbre	0	1	1
- Dossier de financement FEICOM	Nbre	1		1
3. Reboisement en forêt communale				
FC en création par plantation	nbre	3		7
	ha	70		215
- Reboisement sur financement MINEP avec Assistance Technique du CTFC auprès des communes	nbre	2		3
	ha	1500		3000

4. Exploitation des forêts communales aménagées				
- FC en cours d'exploitation	nbre	4		6
- Volume de bois exploité	m3	46 000		107 000
- Etude faisabilité Unité Transformation de Bois	Nbre	0		2
- Etude sur l'établissement public	Nbre	0		1
5. Elaboration des plans de développement communaux				
	nbre	6		10
6. Communes forestières				
- Formation des élus	H.J	70		70
- Formation des techniciens communaux	H.J	150		150
- Formation aux plans de développement	H.J	75	125	50
- Formation des receveurs municipaux	H.J	120	90	40
- Rencontres financières	H.J	0		60
- Rencontres internationales de promotion du PAF2C	nbre	3		3
7. Equipement des CFC				
- Structuration et équipement des CFC en matériel informatique	nbre	0		6
8. Communication				
- support de communication semestriel CTFC infos	nbre	1		2
- Site internet et bases de données des FC	nbre	1		0
9. Appui institutionnel au MINFOF				
- Journées de la forêt communale	H.J	20		80

NB 1 : Les rencontres internationales de promotion du PAF2C:

- Appui à la création du réseau des communes forestières du Bénin et à l'élaboration d'un programme de gestion durable des forêts
- Promotions du PAF2C aux journées européennes de Strasbourg - Promotions du PAF2C aux journées du CEFDHAC au Gabon
- Partenaire aux Rencontres des communes forestières d'Afrique de l'Ouest au Burkina Faso.
- Initiative des communes forestières du PAF2C sur l'Eau en France

NB 2 : Les activités de reboisement du tableau ne prennent pas en compte les activités financées par les partenaires institutionnels nationaux (MINFOF=250 ha, MINEP = 3000 ha) mais avec l'assistance technique du CTFC en 2009.

NB 3 : Les CFC qui bénéficient des équipements informatiques sont: DIMAKO, MESSONDO, DJOUM, LOMIE, MOLOUNDOU, AMBAM ou AKOM II

2.3. L'appui au projet MDP ville de Paris

Un Comité de pilotage s'est tenu à la Maison des communes forestières de Yaoundé les 9 février 2009 en présence de JP Baillet de l'AIMF, des Maires des 4 communes et de Jean-Guénolé CORNET chargé du programme à ONFi. Voir CR en annexe.

Le programme de plantation de 150 ha en 2009 est en cours de réalisation, les plantations ont déjà débutées et devraient être terminées en juillet.

2 sessions de formations sur les foyers améliorés se sont tenues à Fouban en février et mars destinées aux forgerons et aux utilisatrices, associations des femmes du Noun. Un soutien est prévu pour la création d'un point de vente dans la ville et pour la fabrication des foyers.

Un expert ONFi basé à Yaoundé (Pascal CUNY) encadre le projet depuis avril 2009.

2.4. Les formations

2.4.1. Le plan de développement communal

Session de formation organisée par le CTFC du 14 au 16 janvier 2009 à Yaoundé destinée aux cadres des communes et une journée pour les maires regroupant les communes partenaires du PAF2C des régions du littoral, centre Sud et sud ouest.

2.4.2. Comptabilité communale

Journées de travaux pratiques pour la confection des comptes de gestion à l'intention des receveurs des communes organisées au CTFC du 19 au 21 janvier 2009, présence de 30 communes.

2.4.3. Rencontres financières pour les communes forestières



Au début, l'on avait pensé que la crise financière internationale n'affecterait pas l'Afrique ou le Cameroun, étant donné que notre continent ou notre pays était peu intégré dans les marchés financiers internationaux. La réalité vient de démentir cette prédiction d'experts. La crise financière muée en crise économique des Communes Forestières du Cameroun a entraîné de grandes répercussions sur les prix et le volume d'exportation de bois des sociétés forestières et par ricochet sur les redevances forestières annuelles.

La crise financière a frappé les Communes Forestières du Cameroun à travers la réduction de leur principale ressource : les RFA. Les activités de certaines sociétés sont en baisse de 50%, les employés en chômage technique, les entreprises sous-traitantes ont fermé, les impôts libérateurs ont chuté et les engagements envers les communes sont difficilement honorés.

C'est dans cet environnement que le CTFC, interpellé par les Maires de l'association des Communes forestières pour les accompagner et les aider à mieux appréhender l'impact de la crise sur leurs recettes forestières, a organisé les rencontres financières des communes forestières du Cameroun du 12 au 13 Mai 2009 au CTFC. Cet atelier d'information, d'échanges, de propositions et de concertation sur les stratégies de sortie de crise des communes

forestières, de diversification des ressources et de développement de partenariat, visait à apporter des réponses aux inquiétudes des élus sur les finances communales, les éclairer sur la prospective financière des RFA et des CAC pour les aider aux décisions futures, renforcer leur capacité sur divers aspects de la commercialisation et de la valorisation du bois des forêts communales aménagées.

L'objectif de cet atelier était aussi de sensibiliser les pouvoirs publics de l'impact de la crise financière (RFA et CAC) sur les comptes Administratifs des communes forestières et accompagner les communes dans leur stratégie de valorisation économique et de commercialisation des bois des forêts communales aménagées.

Devant un parterre de participants parmi lesquels les Maires, les exploitants forestiers, les Responsables du FEICOM, la Responsable du PSRF/MINFI, les Responsables du MINFOF, et les Partenaires des communes (FGF, PADDL, CIFOR...) ainsi que de nombreux journalistes de la presse privée nationale, plusieurs exposés ont été présentés : *RFA et prospective financière, par Mme Abouem, Coordonnatrice du PSRF ; Evolution des CAC et comptes administratifs des COFOR, par les représentants du FEICOM : Messieurs EBO, ZOBO et SOUAIBOU ; La commune de Djoum, les RFA, la crise financière, les leçons à tirer : par Mr le Maire de Djoum ; La forêt communale de Dimako, la crise financière et ses enseignements : par Mr le Maire de Dimako ; L'impact de la crise sur les activités du PAF2C : par le Directeur du CTFC ; Mode d'exploitation des forêts communales et présentation d'un contrat type de prestation de service relatif à l'exploitation d'une assiette de coupe dans la forêt communale : par la Directrice Technique du CTFC ; Etude de faisabilité du projet d'installation d'une unité communale de transformation du bois dans la province de l'Est – Cameroun : Par le cabinet RAINBOW.*



Les rencontres auront permis aux participants d'entendre les cris de cœur des communes forestières qui sont au bord d'une explosion sociale. Ces rencontres auront surtout permis aux communes de se retrouver et c'est unanimement que les Maires ont pris la résolution d'engager des négociations, intervenir au niveau des 50% pour que l'Etat renonce à sa part au profit des communes et ceci avant la signature de l'ordonnance attendue.

Ces négociations se feront auprès du MINATD, du MINFOF et du MINFI et toute autre voie autorisée. Par la suite, les Maires se sont entretenus à huis clos sur les stratégies à adopter et pour préparer l'audience qui leur avait été accordé par les services du Premier Ministre. Pour l'instant les résultats de ces discussions sont attendus. L'atelier s'est achevé le 13 Mai 2009 à 13h 00 par le mot de fin du président de l'ACFCam, qui a remercié tous les participants, et particulièrement le CTFC qui, malgré les moyens limités fait de nombreux efforts afin que sa tribune soit celle des Maires des communes membres de l'ACFCam.

2.5. Les Etudes

2.5.1. Etude sur la faisabilité d'installation d'unité de transformation sur une commune

L'étude est réalisée par le cabinet RAINBOW, 15 jours de travail terrain dans les communes de Gari Gombo, Yokadouma et Moloundou en février. Une présentation des 1^{ers} résultats a été faite lors des rencontres financières organisées par le CTFC, le rapport final est attendu.

2.5.2. Suivi des conventions et de la charte d'adhésion à l'ACFCam

L'ACFCAM a mené des activités de sensibilisation et d'information sur la Charte auprès des Communes.

Une mission de Maires a parcouru les communes du Cameroun au sujet de la charte. Les échos que nous avons eus au CTFC après divers entretiens avec ces Maires démontrent que le message est passé sur plusieurs points :

- La gouvernance

Le CTFC n'a pas vocation à devenir le gendarme des Mairies. Mais nous avons des valeurs qui sont celles de nos partenaires (les coopérations allemande et française) et nous devons à la limite de nos prérogatives faire respecter ces principes à toutes les communes qui souhaitent intégrer le programme bien que L'approche de la gouvernance dans notre pays soit systémique et non parcellaire.

Au cours de l'année 2007 et 2008, nous avons mis un terme à la collaboration avec les Communes de Gari Gombo et de DZENG pour non respect de certains principes. Une troisième commune (Batouri) nous a rassuré pour la poursuite de nos activités avec elle à conditions que les engagements soient tenus.

La commune de Djoum que nous avons appuyée à mis en place un système de gouvernance et de sanctions pour une meilleure gestion des RFA. Au cours de l'année 2008, une évaluation a été faite et plusieurs gestionnaires de ces fonds sont en prison ou en fuite vers le Gabon. Il s'agit d'actes concrets qui devraient être vulgarisés auprès des communes.

Nous ne voulons pas entraîné nos partenaires vers des communes dont un certain nombre de valeur de base ne sont pas respectées. Mais également, il faut comprendre que le CTFC ne peut pas en Un an résoudre les problèmes qui n'ont pas été suffisamment traités par ceux des acteurs importants qui nous ont précédés dans la foresterie et particulièrement la foresterie communale. L'amélioration de la gouvernance constitue pour nous un enjeu important et sa réalisation devrait être progressive.

Dans ce processus de gouvernance, l'appui que le CTFC apporté à 6 Communes pour équiper les cellules de foresterie communale qui n'existaient pas avant vise à :

- assurer la maîtrise d'ouvrage des projets forestiers par les services internes de la commune ;
- mettre en place un système de traçabilité et d'archivages ;
- renforcer la transparence et l'allocation des fonds sur les activités de la FC.

Nous comptons au cours de l'Année 2009 poursuivre dans la même lancée et nos partenaires devraient en être rassurés.

- Le Lobbying

Les Maires ont pris conscience grâce au PAF2C de leur responsabilité et de la défense de leurs intérêts communaux auprès de l'Etat. Aujourd'hui au Cameroun et même ailleurs, le PAF2C et ses partenaires véhicule une image, une ambition.

-L'ACFCAM par la voie de son président a porté et défendu les dossiers de financement des Communes auprès du FEICOM.

-Pour faire face à la crise financière et peser dans les négociations engagées par l'Etat avec les Forestiers, l'ACFCAM appuyée par le CTFC a su faire entendre sa voie par des actions de lobbying

-Une stratégie de communication vers les medias grands publics soutenue a été développée par l'ACFCAM pour faire connaître le PAF2C, l'impact de la crise sur les comptes communaux et les valeurs qui structurent ce programme.

- La convention avec le FEICOM devrait permettre d'opérer les prélèvements à la source pour la cotisation des Maires. Une résolution des Maires a été prise dans ce sens et inscrite dans le projet de convention que le FEICOM s'apprête à signer. Le retard accusé au niveau du

FEICOM pour la signature de cette convention a limité les moyens d'action de l'ACFCAM qui avait projeté de recruter du personnel permanent pour l'Association. Nous pensons que l'ACFCAM ne pourra inspirer de la considération que si elle dispose de moyens financiers et humains propres pour mener ses activités. C'est un défi qu'il va falloir relever, car il en va de sa crédibilité.

Cette campagne au cours de l'année 2009 a entraîné d'autres adhésions.

2.6. Analyse des comptes administratifs de 15 communes

L'étude est réalisée par Carine NZONTCHA étudiante en Mastère Management financier des collectivités locales à l'Université de Poitiers. La Restitution de son travail à eu lieu au CTFC le 27 avril. Le rapport final est consultable sur notre site internet.

2.7. La constitution d'une base de données Forêts Communales et outils de communication

La base de données des Forêts communales est maintenant structurée.

Le site internet existe : foretcommunale-cameroun.org.

Ces outils sont mis à jour régulièrement et peuvent être consultés.

Le 1^{er} numéro de « CTFC Infos » est sorti le 20 janvier 2009.

Le 2^{ème} numéro est prévu pour juin 2009, il traite plus particulièrement des rencontres financières organisées par le CTFC les 12 et 13 mai 2009 ainsi que de Redevances forestières.

2.8. Les Programmes de coopération décentralisée

- Programme appui technique pour la réhabilitation du Centre de Promotion des Bois de Nkolbisson : coopération prévue avec le PNR des Bauges. En début d'année le PNR des Bauges s'est désengagé de ce programme, le PNR de la Chartreuse a été contacté, un appui est envisageable. Un étudiant français arrive fin juin pour définir avec le CPB les besoins d'appui technique, de formation et la stratégie de promotion des bois issus des FC.

- Projet « Eau » avec le syndicat de bassin Sud Méditerranée et la ville de Paris :

2.9. Divers

Le CTFC a été représenté à plusieurs manifestations et séminaires:

- Ateliers APV - FLEGT

Participation des maires de l'ACFCam à des actions et manifestations internationales :

- Burkina Faso : 1^{er} Congrès des Communes forestières d'Afrique de l'ouest – Ouagadougou 15 au 18 juin 2009. Seront présents Janvier MONGUI SOSSOMBA Président de l'ACFCam, Solomon NTI MEFE Secrétaire de l'ACFCam et Elie NGOA Responsable Antenne Centre-Sud du CTFC.

L'ACFCAM et le CTFC ont participé au 1^{er} Congrès des Communes forestières d'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou du 15 au 18 juin 2009 avec l'appui de la Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR). La décision de ce congrès est née à l'occasion de la signature de la convention de partenariat entre les associations des communes forestières du Bénin (COFORMO), du Cameroun (ACFCAM) et de France (FNCOFOR), le 19/05/2008 à Dassa-Zoumé (Bénin) à laquelle la CEDEAO participait.

L'objectif général de ce 1^{er} congrès est de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités locales en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la décentralisation, conformément à la politique forestière de la CEDEAO arrêtée en mai 2007 (ECOWAP) et aux principes de la convention de partenariat précitée.

Vous trouverez sur notre site web, les communications de la délégation du CTFC et l'ACFCAM à ces rencontres.

Conclusion

Les réalisations de ce semestre ont été fort appréciables dans la grande majorité des communes où les activités du PAF2C ont été déployées. Les difficultés rencontrées dans une ou deux communes ne devraient en aucune manière impacter sur l'ensemble de nos performances dans les communes suivies. Nous avons exprimé une satisfaction quant aux contributions techniques des différents assistants impliqués dans la réalisation de nos résultats.

Des efforts ont été mis sur la mobilisation des contributions locales communales (nature, argent) dans la réalisation de nos résultats. La situation actuelle montre une implication des bénéficiaires. Une très bonne part des ressources consenties pour atteindre nos résultats ont été apportées par les communes directement ou par le FEICOM au nom de ces Communes. Un état des lieux des engagements des parties depuis le lancement du PAF2C sera présenté lors du comité de pilotage.

Sur le plan de la lisibilité du projet, elle s'est matérialisée par :

- le développement des partenariats au niveau international avec les communes d'Afrique de l'ouest et d'Europe
- la vulgarisation de nos résultats et expériences à travers les médias nationaux et internationaux
- la mise en service et la documentation du site Web du CTFC où nos résultats sont intégrés quotidiennement.
- la parution du second numéro de CTFC infos

Il convient cependant de souligner que le semestre à venir sera essentiellement consacré aux activités d'inventaire, d'aménagement, de plantation, et de suivi d'exploitation. Les résultats de ce second semestre 2009 permettra d'évaluer à mi-parcours les résultats du CTFC au regard des attentes du programme sur ses 4 années d'activités (jusqu'en 2011) et d'explorer les options de pérennité du programme.

Nous souhaitons par ailleurs engager le CTFC dans la réalisation des prestations auprès des communes pour des inventaires et des EIE dès que les agréments seront obtenus. Nous espérons que le comité de pilotage validera cette option qui viendra renforcer l'autonomie du Centre.

Ce semestre nous permettra également d'intégrer les résultats de diverses évaluations menées par nos partenaires dans notre feuille de route pour améliorer la performance du programme sur le terrain. Nous avons déjà engagé des activités avec la GTZ pour transformer nos faiblesses en forces. Au second semestre 2009 les appuis de la GTZ se concentreront sur 15 à 17 Communes et autant pour le FFEM. La GTZ s'est également engagé d'appuyer le fonctionnement par le recrutement de nouveaux assistants techniques locaux qui aideront en permanence les communes à produire des résultats satisfaisants.

L'impact international de nos activités au premier semestre 2009

Après le Benin, le Gabon, en Afrique du sud, La France ou le PAF2C a été invité pour présenter ses activités, la CDEAO et les pays d'Afrique de l'Ouest ont confirmé cette notoriété en invitant les acteurs politiques et techniques de notre programme pour participer aux rencontres d'Ouagadougou et contribuer à l'essaimage de cette idée du PAF2C qui est une initiative pilote en Afrique. Cette reconnaissance est également à l'actif des partenaires et tous ceux qui soutiennent ce programme.

L'impact national de nos activités

Au niveau national, l'ACFCAM et le CTFC apparaissent désormais comme des acteurs importants de la foresterie Cameroun. Plusieurs institutions nationales et internationales basées

au Cameroun sollicitent notre avis comme interlocuteur privilégié sur plusieurs dossiers. Divers médias publics et privés ont fait échos de nos activités et la foresterie communale s'est installée dans l'esprit des camerounais comme un pan entier de la gestion forestière au Cameroun.

Les rencontres financières des Communes forestières.

Pour faire face à la crise, les communes forestières appuyées par le CTFC et ses principaux partenaires (Coopération allemande et FFEM) ont organisé deux journées d'échanges et de réflexion sur les stratégies de sortie de crise. Des initiatives fortes ont été prises et les Maires sensibilisés sur la gestion budgétaire en situation de crise.

Le CTFC devrait accompagner les Mairies dans l'élaboration de leur stratégie de sortie de crise et la programmation budgétaire 2010.

Le respect des Procédures

Le manuel de Procédures du programme prescrit un certain nombre d'obligations que nous nous sommes engagés à respecter. Toutefois, il est apparu que certaines obligations du Manuel de procédure étaient irréalisables compte tenu des activités du programme. Des propositions ont été faites pour améliorer la faisabilité de ces procédures. Et les préoccupations de nos partenaires sur l'élaboration des TDR performants ont été intégrées et appropriées par toute l'équipe du CTFC.

Par ailleurs un certains nombre de Comportements immoraux de certains acteurs sur le terrain persiste.

Le CTFC est confronté sur le terrain aux comportements immoraux de fonctionnaires engagés dans le processus de classement qui réclament parfois de sommes exorbitantes aux Maires pour participer aux réunions, valider ou transmettre certains documents. Pour des raisons de « perdiems », certaines pièces essentielles du dossier de classement ont été retenues délibérément par certains individus pendant près de 6 mois bloquant ainsi le déroulement normal de la procédure. Par ailleurs, d'autres fonctionnaires ne souhaitent pas collaborer avec le CTFC préférant discuter avec les Maires qui ne maîtrisent pas souvent les contours et les coûts de prestations.

Les rivalités politiques entre Maires et leurs élites viennent parfois bloquer les processus de classement qui pourtant ont été bien menés. Profitant du principe de non contestation, toute personnalité de la commune peut sans raison valable mettre un terme au processus de classement qui a pourtant été bien encadré par l'administration. Il est important que l'administration accorde une attention particulière à ce genre de contestation politique pouvant bloquer les procédures de mise en place des forêts communales.

Le prochain atelier de planification du PAF2C aura lieu le 26 juin 2009 de 9 Heures à 16heures au siège du CTFC à Yaoundé- Cameroun.

ANNEXES



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam@yahoo.fr

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

ANNEXE 1

***Rapport du 2^{ème} Comité de pilotage du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun 28 janvier 2009**

Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) – Yaoundé –

En présence de :

Président du CP : M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCam

Co-Président du CP :

- Wilfrid FOUSSE – SCAC
- Luis Antonio CARRILLO – GTZ Pro-PSFE
- Jules Paulin ESSONO – représentant du Directeur des Forêts MINFOF
- SAIBOU – représentant du Directeur du FEICOM

Membres :

- Léonard Emmanuel BOMBA – CVUC
- Aurélie GHYSELS – représentante du Coordonateur DED
- Jean-Claude MONIN – Président délégué FNCOFOR
- – MINFI
- Amadou WASSOUNI - MINEP

Observateurs :

- Jacques PLAN – FNCOFOR
- Yves LESSARD – FNCOFOR
- Vincent BELIGNE – SCAC / MINFOF
- Quentin DELVIENNE - GTZ Pro-PSFE
- Jean Jacques IPANDO – Trésorier général ACFCam
- Samson NDONGO ELA – Vice président ACFCam
- Mien ZOK - Responsable communication ACFCam
- Philippe NZOGANG – Directeur Mairie Conseils
- Josiane GIORDANNI – Mairie Conseils
- Appolinaire NANKAM - CTFC

Rapporteurs :

- Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC
- Françoise PLANCHERON – Directrice Technique du CTFC

10h00: Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour Président du CP Janvier MONGUI :

- Examen et adoption du PV de la deuxième session du Comité de pilotage du 8 juillet 2008
- Bilan des activités du CTFC
 - Rapport Technique
 - Rapport financier
 - Collaboration avec les partenaires
 - Initiatives nouvelles

- Programme de coopération décentralisée
 - Eau : Jean Claude MONIN, Président de la FNCOFOR
 - Environnement : Jacques PLAN, ONFI (France)
 - Coopération décentralisée et leur groupement : ACFCAM : Janvier MONGUI
- Divers

Vous trouverez en annexes les documents suivants :

- La synthèse du compte rendu des activités du 2^{ème} semestre 2008
- la synthèse du rapport du 1^{er} comité de pilotage de juillet 2008
- les rapports financiers du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2008

Toutes les invitations sont parvenues aux personnes présentes et les documents sont en leur possession.

Le MINATD et le PNDP ne sont pas représentés.

En ouverture le Président mentionne que le quorum est atteint et présente les Maires de l'ACFCam et l'Attaché de coopération au développement rural du SCAC qui assistent pour la 1^{ère} fois au CP.

1 - L'examen du PV de la 2^{ème} session du CP a suscité une seule remarque :

- LA. CARRILLO : demande si le FEICOM a respecté ses engagements de mettre à disposition des projets des communes forestières une subvention de plus de 400 millions FCFA pour 2008
- Le Président répond que ce point sera abordé plus tard.

Le PV est adopté.

2 - Rapport technique du PAF2C par le Directeur du CTFC

Passage en revue des communes qui ont bénéficiées d'activités du CTFC en 2008, essentiellement pour les procédures de classement et les études socio-économiques.

Dans ce tableau sont également mentionnées les activités programmées pour 2009 (X). On peut remarquer que beaucoup de communes du Nord et de l'Extrême Nord ont sollicité le CTFC pour la mise en œuvre et/ou le classement de plantation en 2009, un partenariat avec le MINEP est envisagé pour ces projets.

Le comité de pilotage a félicité le CTFC pour la densité du travail réalisé auprès des communes en 2008 et des résultats obtenus : Avis au public, notes techniques, réunions de classement, plan d'aménagement, formations. Par ailleurs il a encouragé l'équipe du CTFC à allier efficacité et rigueur dans la gestion des dossiers.

3- Rapport Financier

Il ressort du rapport financier qu'une bonne partie des ressources fonctionnement FFEM a été consacrée aux investissements de démarrage du PAF2C ainsi qu'à la rémunération assistants techniques nationaux du CTFC qui ont été payés sur fond FFEM en attendant le déblocage des Financements GTZ qui n'ont été partiellement acquis qu'au dernier trimestre 2009. La GTZ ne pouvant pas financer les activités antérieures à la signature de la convention. Les salaires perçus par l'équipe CTFC sont ceux qui étaient prévus en valeur nette. Les surplus environ 12 à 15% sont dus aux charges patronales et aux impôts sur salaires qui n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration du programme ; car le CTFC a démarré avec un statut de société avec toutes ses implications fiscales.

Pour effectuer le rééquilibrage, il faudra en discuter avec le FFEM sur les modifications des lignes budgétaires des activités et privilégier en 2009 l'appel aux financements GTZ comme il a été pour le FREEM en 2008.

4 - Relations avec les partenaires

Voir Tableau 2

Remarque sur la forme : modifier « Points faibles » par Difficultés rencontrées.

Le Représentant du FEICOM précise que la mise à disposition d'un comptable semble difficilement envisageable et que pour mener à bien les dossiers de demande des communes il faut respecter les procédures. 3 dossiers ont été déposés en 2008 :

- Dimako : demande d'un prêt pour l'installation d'une Unité de Transformation, le FEICOM a demandé un complément d'information et attend la réponse de la commune pour décider du Financement.
- Djoum : demande d'un prêt pour l'élaboration du Plan d'Aménagement. La commune avait transmis deux dossiers de financement un projet de 150 Millions portant sur la construction du marché et un second projet de 55 Millions portant sur l'élaboration du Plan d'aménagement. Il fallait faire un arbitrage en concertation avec le Maire car le FEICOM ne pouvant pas financer deux projets d'une même commune à la fois. La Mairie a finalement opté pour le financement du marché par le FEICOM et l'Autofinancement du Plan d'aménagement.
- Messondo : demande d'un prêt pour l'élaboration du Plan d'Aménagement, dossier en cours d'instruction.

Il y a eu très peu de dossiers déposés au FEICOM parce que les communes ne souhaitent pas solliciter des appuis FEICOM dans la phase du Classement et attendent de le faire au moment des aménagements.

Le président de l'ACFCAM souligne qu'il faut rapidement rencontrer le DG du FEICOM pour clarifier et faire évoluer la typologie des projets forestiers, investissement à long terme, devrait pouvoir bénéficier de subventions et non de prêts.

4 - RECOMMANDATIONS ISSUES DU COMITE DE PILOTAGE

A l'unanimité, le comité de pilotage a estimé qu'il fallait être plus rigoureux sur l'éligibilité des communes au programme d'appui à la gestion durable des forêts communales. Cette rigueur consisterait à :

Pour ce qui concerne les engagements des communes.

- Vérifier que les adhésions des communes à l'ACFCAM sont effectives avant d'apporter un service.
- Elaborer les PAO en même temps que les conventions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Mettre en place en collaboration avec l'ACFCAM des moyens de contraintes pour amener les communes à respecter leurs engagements et particulièrement les obligations de la charte appelée « Convention cadre ».
- Le CTFC doit avoir une procédure établie pour l'accès des communes à l'appui du programme : adhésion à l'ACFCAM, paiement des cotisations, signature et respect de la convention cadre, élaboration conjointe d'une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage accompagnée d'un PAO budgétisé..
- Appuyer l'ACFCAM dans la mise en place de sa stratégie de lobbying plus solide auprès des pouvoirs publics nationaux sur la base d'une planification.

Pour ce qui concerne les contrats commerciaux passés par les communes avec les opérateurs privés.

- S'assurer que ces contrats sauvegardent l'intérêt général et représentent la volonté des élus.
- Séparer les activités d'exploitation et de vente dans les contrats passés par les communes avec les opérateurs privés.
- Aider les communes à élaborer ces contrats : particulièrement celles qui ont dénoncé les anciens contrats passés avec opérateurs privés.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du CTFC.

- Renforcer le développement des outils techniques et méthodologiques et les mettre à la disposition des communes
- Etre plus rigoureux sur les procédures de fonctionnement
- Améliorer l'ingénierie financière dans l'exécution des dépenses et la recherche de financements complémentaires auprès des partenaires.
- Trouver rapidement une réponse pour la tenue et l'élaboration des documents comptables du programme par le recrutement d'un comptable.

- S'assurer que les informations sur les forêts communales (procédures de classement, inventaire et aménagement, exploitation, données socio-économiques) figurent sur le site web pour la consultation du public : constitution d'un sommier par Forêt Communale.
- Engager des discussions avec le FFEM pour apporter des modifications sur les lignes des activités soutenues par cette institution afin de compenser les ressources de fonctionnement qui ont été alloués aux investissements pour pallier le retard accusé par d'autres partenaires dans l'allocation des fonds.
- Une convention doit obligatoirement être signée entre le MINFOF et l'ACFCam pour que le PAF2C puisse bénéficier des fonds PSFE, cette convention est en discussion depuis plusieurs mois, un terrain d'accord doit être trouvé rapidement.

Pour les activités du CTFC dans les communes à travers le PAF2C :

- Renforcer l'implication du CTFC auprès des communes sur la maîtrise d'ouvrage des projets : formation, appui technique, etc.
- Le classement, l'aménagement forestier et le reboisement constituent le cœur du PAF2C
- Concilier le long-terme et les priorités immédiates. Beaucoup de communes ont des difficultés et des obligations de résultats à très court terme dont il faut tenir compte dans la programmation des activités liés la foresterie communale. La capacité de mobilisation des élus dépendra de l'attention que portera le CTFC sur ces préoccupations à court terme. Il revient au CTFC d'identifier des projets et programmes avec des impacts immédiats si on veut mobiliser les communes sur le long terme.

Sur la Comptabilité du Programme.

- Le comité de pilotage a recommandé qu'un modèle de présentation des prestations du CTFC soit élaboré à travers un tableau et transmis aux partenaires pour validation. L'objectif n'étant pas de changer les normes et règles de ces partenaires mais de trouver des outils pour une meilleure lisibilité et valorisation des coûts internes et externes de la réalisation des actions du programme.
- Résoudre le problème du responsable en charge de la comptabilité pour éviter les insuffisances observées dans la présentation des états financiers
- Elaborer le budget 2009 dans un délai très court du programme ;
- Finaliser les états financiers et les faire certifier par un commissaire aux comptes de notoriété

5 - Coopération décentralisée – présentée par la FNCOFOR

2 programmes en cours pour 2009 :

- Appui Centre de Promotion du Bois de Nkolbisson

Une mission d'expertise sur l'état du CPB et de ses équipements est prévue avec l'appui du PNR des Bauges. Des formations pour les enseignants seront organisées pour que le CPB puissent assurer ses fonctions de formations de jeunes ruraux aux métiers de menuiserie, ébénisterie et de promotion de nouvelles essences issues des Forêts Communales.

- Programme d'éducation à l'environnement avec l'appui du PNR du Morvan

8 écoles du Cameroun et 12 « clubs environnements » doivent être rapidement identifiés pour bénéficier de ce programme.

En projet :

- Des possibilités de partenariat avec les Agglomérations ou les Agences de bassin françaises existent pour des projets autour de l'eau : création de forage, extension de réseau, assainissement... Des contacts doivent être pris très prochainement par le Directeur du CTFC lors d'une mission en France en février 2009
- Des Jumelages peuvent être élaborés entre des communes françaises et des communes camerounaises à condition qu'ils soient porteurs de projets concrets, un travail sera fait dans ce sens en 2009.



COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE REBOISEMENT « VILLE DE PARIS » TENU A YAOUNDE LE 09 FEVRIER 2009

L'an deux mille neuf et le 09 du mois de février, s'est déroulé dans la salle de réunion du CTFC à Yaoundé le premier Comité de Pilotage du projet de reboisement « Ville de Paris »

Sont présents : cf. Annexe 1 : liste de présence

L'ordre du jour s'articule autour des points suivants (cf. Annexe 2 : ordre du jour) :

- Ouverture du Comité de pilotage
- Approbation du compte-rendu du comité de suivi du 24 novembre 2008
- Présentations orales
- Points de discussions

1. Ouverture du Comité de pilotage

La séance présidée par Jean-Guérolé Cornet s'est ouverte à 9 h. Il a précisé d'entrée de jeu que ce Comité de Pilotage reviendra sur un certain nombre de points discutés au Comité de Suivi de novembre 2008 à l'attention des membres qui n'ont pas pu y assister.

Après son propos liminaire, JG. Cornet demande aux participants de se présenter à tour de rôle. Les présentations étant faites, la parole est donnée à Monsieur Pierre BAILLET de l'AIMF (Association internationale des maires francophones, maître d'ouvrage délégué du projet) qui déclare en substance que l'AIMF intervient dans plusieurs projets au Cameroun. En dehors du projet « Ville de Paris », elle finance, entre autres, le projet « Eau et Assainissement » à Dschang, un projet conjoint sur le Cameroun et le Congo. Il a ensuite ajouté que sa présence ici témoigne de l'intérêt que Paris porte au projet.

Malgré la conjoncture économique difficile qui sévit actuellement dans les pays du Nord, Paris, dit-il, s'est engagé auprès des quatre Communes (Foumban, Tonga, Mandjou et Ngambé Tikar) et ne les laissera pas tomber.

2. Approbation du compte-rendu du comité de suivi du 24 novembre 2008

Le compte-rendu du Comité de Suivi de novembre (dont une copie est déposée devant chaque participant) est présenté par JG. Cornet et approuvé par l'assistance.

3. Présentations orales

3.1 Rappel des principes et de la chronologie du projet par JG. Cornet/ONFI

Plan de la présentation PowerPoint

- Principe du programme « un parisien un arbre » ;
- Chronologie du programme « un parisien un arbre » ;
- Stockage de carbone sur 30 ans ;

JG. Cornet insiste au cours de cette présentation sur le partenariat qui doit exister dans le cadre du projet « Ville de Paris ». La Mairie de Paris finance le projet et les Mairies camerounaises bénéficiaires doivent en contrepartie s'engager à gérer durablement les plantations, sans quoi l'effet sur le changement climatique serait nul.

3.2 Projet « Reboisement Ville de Paris » Bilan de la phase pilote (2008) par Raphaël Njoukam/CTFC

Plan de la présentation PowerPoint

- Situation actuelle des plantations
- Les différentes étapes dans la réalisation des plantations
- Cérémonie de plantation du premier arbre
- Réunions d'évaluation
- Visites reçues
- Quelques difficultés rencontrées
- Les feux de brousse
- Conclusion

3.3 Projet « Reboisement Ville de Paris » Campagne sylvicole 2009 par Raphaël Njoukam/CTFC

Plan de la présentation PowerPoint

- Prévisions 2009 (superficies à planter)
- Approvisionnement en semences
- Démarrage des pépinières
- Visites reçues
- Conclusion

Après ces deux présentations de R. Njoukam, M. Baillet intervient. Il apprécie la qualité des travaux qui sont menés et la clarté dans leur présentation, mais pose trois questions bien pertinentes sur :

- i) L'utilisation de l'eucalyptus dans le reboisement. La Mairie de Paris a reçu des plaintes à cet effet.
- ii) Le démarrage tardif du projet en 2008 : « *Agir rapidement pour l'achat des graines* », s'agit-il d'un décaissement tardif de l'AIMF ? Alors que nous avons toujours répondu promptement à chaque demande.
- iii) Les feux de brousse : Les feux n'ont pas été maîtrisés pendant la phase pilote de 51 ha. Qu'en sera-t-il pour les superficies plus importantes ?

Réponses aux questions :

i) L'utilisation de l'eucalyptus dans le reboisement

R. Njoukam. L'eucalyptus est une essence à croissance extrêmement rapide. Le comportement « avide » de l'eucalyptus à l'égard des éléments nutritifs et de l'eau a été démontré par plusieurs auteurs. Ce comportement est étroitement lié à la rapidité de croissance. L'eucalyptus a besoin d'une grande quantité d'eau et d'éléments minéraux pour élaborer cette biomasse. C'est donc aux Forestiers-Aménagistes de pratiquer une sylviculture raisonnée en évitant d'installer une plantation d'eucalyptus autour d'un point d'eau vital pour la population ou sur les terres agricoles. Il faut plutôt revoir la sylviculture de l'eucalyptus au lieu de chercher à le rayer complètement des programmes de reboisement. En adoptant la sylviculture de cette essence, les Forestiers ont eu pour seul souci de mettre rapidement les produits ligneux à la disposition des populations afin d'assouvir leur *faim de bois* de plus en plus aiguë, et de réduire la forte pression de ces dernières sur les formations naturelles en voie de disparition. Ces formations auraient déjà disparu complètement en savanes humides d'altitude si l'eucalyptus n'existait pas. On ne peut pas fonder un reboisement uniquement sur les essences locales qui mettent plus de temps à pousser et sont plus vulnérables

aux feux de brousse durant leur jeune âge, car elle rejette difficilement à ce stade. Il est souvent plus judicieux de pratiquer une ligniculture avec des essences exotiques afin de mieux gérer durablement les formations naturelles qui ne sont pas toujours facile à régénérer.

JG. Cornet. Dans le cadre de ce projet, l'eucalyptus est planté autant que possible sur des sols pauvres et le pourcentage réservé à cette essence est relativement faible (de l'ordre de 10 %). Certains ONG qui critiquent aujourd'hui l'eucalyptus dans ce projet le plantent pourtant ailleurs. Signalons également que la liste des essences à planter dans chaque commune a été présentée par les Maires eux-mêmes.

Sur ce point, le Maire de Tonga, le représentant du Maire de Foumban et le Maire de Mandjou attestent bien avoir dressé eux-mêmes la liste des espèces à planter dans leurs Communes respectives. Ils signeront d'ailleurs à la fin du comité un courrier attestant de ce point (cf. Annexe 3)

M. Fousse (du SCAC). La semaine dernière lors de notre passage à l'Ouest-Cameroun, nous avons constaté d'une part que les populations de la région sont très attachées à l'eucalyptus, et d'autre part qu'il constituait probablement le meilleur moyen de valoriser les sols très pauvres de savane sur lesquels il est planté.

ii) Le démarrage tardif du projet : « Agir rapidement pour l'achat des graines »

JG. Cornet. Le démarrage tardif du projet en 2008 n'est nullement dû au retard accusé par le décaissement des fonds par l'AIMF qui honore toujours à temps ses engagements. Il est surtout lié à la prise de décision initiale tardive de démarrer le projet et à la mise en place progressive des structures de fonctionnement du CTFC.

iii) Les feux de brousses

JG. Cornet. Il faut relativiser ces incendies :

- Les feux de brousse constituent une menace réelle pour tout projet de reboisement quel qu'il soit dans la ceinture tropicale. Ce point a été pris en compte dès le démarrage du projet : Par exemple, il existe autour de chaque parcelle une bande de pare-feu boisé constitué des lignes serrées de gmélinas et une ligne d'anacardiens (à l'extérieur).
- Ces feux ont affecté (et non détruit) un tiers des plantations de la phase pilote en l'espace de quelques jours, mais très rapidement, les mesures ont été prises pour prévenir de nouveaux incendies et réparer les dégâts. En conséquence, le budget des travaux 2009 ne sera pas affecté par les regarnis de la petite proportion de plants qui n'ont pas rejetés après le passage du feu.

C'est aux GIC d'être de plus en plus vigilant. Il faut tout de même déplorer une certaine négligence de la part de ces derniers à l'instar :

- du maintien des andains de bois autour des parcelles, malgré les injonctions répétées de l'équipe technique, andains qui ont été les facteurs de propagation du feu ;
- de l'absence du gardien en poste ;
- des bûches fumantes (après le brûlage préventif) susceptible d'allumer le feu dans les parcelles.

V. Beligné. L'expérience de la Côte d'Ivoire est édifiante. La surveillance incendie est confiée à des comités villageois qui assurent les patrouilles de jour comme de nuit. Le salaire est prévu en grande partie pour la fin de la saison sèche. Il est sujet à des pénalités qui varient en fonction des dégâts causés par l'incendie. Si à la fin de la saison sèche il n'y a aucun feu, le montant prévu est versé en totalité. Ces comités villageois ont également mandat d'empêcher (par des fouilles systématiques) l'introduction des allumettes dans le périmètre de reboisement.

R. Njoukam. A la demande du Directeur de publication d'un mensuel de recherche et d'information pédagogiques et éducatives « *L'étoile éducative* » j'ai contribué largement à la rédaction du supplément n° 001 de juin 2008 qui traite justement des « feux qui rasant la brousse ». Ce premier supplément et les autres qui vont suivre sont financés par le Ministère Français des Affaires Etrangères et européennes et l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). Je suis en train de distribuer pour besoin didactique les copies de ce premier supplément aux GIC responsables de surveillance incendie, en attendant d'organiser de façon formelle une session de formation sur les feux de brousse au moment opportun.

M. Baillet prend note de toutes ces interventions, demande une copie du supplément sur les feux de brousse et se déclare satisfait des réponses apportées.

B. Kemajou (Directeur du CTFC) prend la parole pour insister sur la disponibilité des Maires à participer au projet VdP. Ils ont adhéré totalement à l'initiative de la formation des agents communaux ou de certains membres des GIC (à l'ENEF de Mbalmayo ou sur le tas) et sont prêts à y contribuer financièrement. B. Kemajou a ensuite cité à titre d'exemple le projet PNDP (Programme National de Développement Participatif) avec lequel les mairies travaillent étroitement. Sur tout un autre plan, profitant de la présence de M. Baillet, il est revenu sur certaines allégations (présentées lors du Comité de Suivi) selon lesquelles le projet VdP déposséderait les populations de leurs terres avant de s'installer. Il s'agit d'une lettre émanant de trois villages dans la région Bassa du Cameroun appréhendant (à tort, puisqu'il n'en a jamais été question) l'arrivée du projet chez eux.

M. Baillet souhaite, qu'à l'avenir, de pareilles informations et explications lui parviennent rapidement pour transmission à temps aux Conseillers Municipaux de la Mairie de Paris.

3.4 Budgets des travaux en 2008 et 2009, schéma organisationnel du projet à partir 2009 par JG. Cornet /ONFI

B. Kemajou réagit sur le schéma organisationnel du projet. Il s'étonne du fait qu'une antenne CTFC figure sur le schéma au niveau de Mandjou et se demande si c'est l'ONFI ou le CTFC qui recrute le Coordinateur de Mandjou. A propos de ce dernier, JG. Cornet répond en précisant que c'est bien le CTFC qui le recrute, sur le même principe que ce qui a été fait à Fouban et Tonga pendant la phase pilote.

3.5 Présentation de l'Etude d'Impact Environnemental sur Tonga et Fouban par Amadé Sida/Ingénieurs Associés Sarl

Cette présentation soulève très peu de questions, d'autant plus que les conclusions de l'étude ne sont pas révélées à l'assistance. D'après A. Sida qui présente l'étude au nom du bureau d'étude « Ingénieurs Associés », elles continuent d'avoir un caractère confidentiel en attendant l'aboutissement de la procédure administrative.

Pour M. Baillet, il serait intéressant de mener également une étude sur les capacités des communes à effectivement assurer la gestion des plantations mises en place sur le long terme.

M. Fousse abonde dans ce sens en posant la question de l'après-projet.

Réponses de JG. Cornet. Le projet a été conçu dès le départ en prenant en compte cet aspect essentiel :

- les communes partenaires sont membres de l'ACFCam et bénéficient de l'appui du PAF2C qui vise justement à doter les communes d'une compétence en matière de gestion de leur patrimoine forestier,
- le projet Ville de Paris prévoit également d'appuyer les Communes, notamment au travers de formation (de villageois, de techniciens...) et l'appui à la mise en place d'une cellule forestière dans chaque commune.

- La question de la gestion durable doit être considérée non seulement pour les plantations Ville de Paris, mais aussi pour l'ensemble des forêts dont la gestion sera prochainement transférée aux communes.

3.6 Formations et activités de développement durable prévues en 2009 par JG. Cornet /ONFI

JG. Cornet a évoqué entre autres la formation des femmes de la Commune de Fouban sur l'utilisation des foyers améliorés, qui aura lieu avant mi 2009.

4. Autres points de discussions

4.1 Rétrocession des réserves forestières au Communes

Interpellé sur ce point, V. Beligné préfère ne rien ajouter sur ce qu'il a dit au Comité de Suivi de novembre 2008, à savoir que le dossier se trouve dans le circuit administratif ; certains points de blocage existant sur le plan fiscal et administratif ont trouvé des réponses et le projet de convention et de cahier des charges pourront être incessamment soumis au ministre.

4.2 Sélection, bornage et demande de concessions provisoires

Le représentant du Maire de Fouban : le dossier de bornage du site de Mambain est bien avancé. Celui des sites de Njinketkié et Koupa va suivre dans les prochains mois.

Le Maire de Mandjou : la tenue de palabre a déjà eu lieu et le dossier se trouve au niveau du cadastre.

Le Maire de Tonga : le processus de bornage du site n'est pas encore achevé. C'est à la fin de ce mois lors de la session du Conseil que les choses vont se préciser. Quant au nouveau site sollicité pour les plantations des années à venir, les chefs des villages concernés vont se réunir dans environ un mois pour décider.

S'agissant de l'appui à la mairie pour une unité de transformation des fruits (en jus, confiture, huiles, etc.), JG. Cornet précise au Maire que, pour l'instant, le projet assure l'appui à la plantation. La mairie pourra trouver plus tard un autre partenaire pour la transformation.

Le mot de la fin revient à M. Baillet qui exprime sa satisfaction pour le bon déroulement du projet et de ce Comité de Pilotage. Revenant sur l'origine du projet « *un parisien, un arbre* » il affirme que son financement devait (à l'initiative de la Mairie de Paris) provenir en grande partie de la générosité des citoyens et des entreprises de la ville de Paris. Mais avec la crise qui sévit dans tous les pays du Nord, la Mairie de Paris se retrouve seule pour assumer l'ensemble du financement du projet, élément dont il faudra tenir compte malgré tout. Cependant, dit-il, sa venue à ce Comité est une preuve de la volonté d'engagement de la Mairie de Paris et il espère qu'avec l'aide de l'ONFI elle maintiendra le ca

Comité de Pilotage
Projet de puits de carbone biologique « un parisien, un arbre »
Mairie de Paris - AIMF

Yaoundé
9 Février 2009

Ouverture du Comité

Tour de table, désignation du président

Approbation du compte rendu du dernier comité de suivi du 24 novembre 2008

Présentations orales

Rappel des principes et de la chronologie du projet – *Pierre Baillet / AIMF & Jean-Guérolé Cornet / ONFI*

Présentation actualisée des travaux de reboisement de la phase pilote et du programme 2009 – *Raphaël Njoukam /CTFC*

Budgets des travaux en 2008 et 2009, schéma organisationnel du projet à partir de 2009 – *Jean-Guérolé Cornet / ONFI*

Etude d'Impact Environnemental sur Tonga et Foumban – *Amédée Sida / Ingénieurs Associés*

Formations et activités de développement durable prévues en 2009 – *Jean-Guérolé Cornet / ONFI*

Points de discussions

Sélection des terrains, bornage et demandes de concessions provisoires

Propriété des plantations

Engagements de la Ville de Paris et de l'AIMF

Engagements des communes pour la gestion durable des plantations

Etablissement d'une convention cadre entre l'AIMF et les 4 communes du Cameroun partenaires

Liste des Communes membres de l'ACFCAM (Situation juin 2009)

1	ABONG MBANG	2	AKOEMAN
3	AKOM II	4	Ambam
5	ANGOSSAS	6	ATOK
7	AYOS	8	BATOURI
9	BELABO	10	BENGBIS
11	BERTOUA Rurale	12	BETAREOYA
13	BIBEY	14	BIPINDI
15	BONALEA	16	DEMDENG
17	DIANG	18	DIMAKO
19	DJOUM	20	DOUMAINANG
21	DOUME	22	EBOLOWA
23	EFOULAN	24	EYUMEDJOCK
25	GARIGOMBO	26	KENTZOU
27	KETTE	28	KONYE
29	LAGDO	30	LEMBE YEZOUM
31	LOKOUNDJE	32	LOMIE
33	LOUM	34	MAAN
35	MAKAK	36	MAKENENE
37	MANDJOU	38	MBANG
39	MBOMA	40	MEIGANGA
41	MENGONG	42	MESSAMENA
43	MESSOK	44	MESSONDO
45	MEYOMESSALA	46	MEYOMESSI
47	MINDOUROU	48	MINTOM
49	MOLOUNDOU	50	MORA
51	MUDEMBA	52	MVANGAN
53	MVENGUE	54	NANGAEBOKO
55	NDELELE	56	NDIKINIMEKI
57	NGAMBE	58	NGAMBE-TIKAR
59	NGOULEMAKONG	60	NGUELEBOK
61	NGUIBASSAL	62	NGUTI
63	NGWEI	64	NIETE
65	NYANON	66	OLAMZE
67	OULI	68	OVENG
69	POUMA	70	SALAPOUMBE
71	SOMALOMO	72	TINTO
73	TOMBEL	74	TONGA
75	YABASSI	76	YAOUNDE1er
77	YOKADOUMA		